



Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques INSB

Recommandation sur l'emploi statutaire CNRS au sein de l'INSB

En cette période particulière de crises sanitaire et économique, un **soutien fort à la recherche fondamentale française** est indispensable pour être à l'avant-garde des savoirs et technologies qui permettront à la France de résister aux crises actuelles et futures, et de garder son autonomie et sa souveraineté.

Il est stratégique et urgent d'investir massivement et rapidement dans les organismes de recherche en France, dont le CNRS qui est un acteur majeur dans la lutte mondiale pour les savoirs. Par l'intermédiaire de l'INSB, le CNRS a pour mission de décrire et analyser le monde du « vivant » dans toute sa complexité.

Le CSI-INSB alerte le ministère sur la pénurie de postes statutaires qui touche l'ensemble du CNRS et qui va mettre en péril durablement l'avenir de la recherche, notamment en Biologie.

Il n'y a pour l'ensemble du CNRS que 250 postes de chercheurs (240 postes CRCN) ouverts au concours 2020, dont 47 postes pour l'INSB, ainsi qu'un nombre encore à définir de postes d'ITA (15 postes mis au concours en 2019 pour l'INSB). Pour rappel l'INSB comprend actuellement 240 structures de recherche composées de 19344 personnels de recherche, dont 4834 personnels CNRS statutaires (2583 chercheurs CNRS et 2251 ingénieurs et techniciens) auxquels s'ajoutent 7057 personnels non permanents (3909 doctorants et chercheurs contractuels et 3148 ITA non permanents). Le taux de renouvellement des postes pérennes n'est pas assuré dans ce contexte, alors qu'il faudrait au contraire l'augmenter significativement pour faire face aux défis immédiats et en perspective.

Cette situation impacte durablement les capacités de recherche du CNRS, qui nécessitent un temps long, et met en grande difficulté les collaborateurs en situation précaire alors que ceux-ci forment une part importante de ses forces vives. L'un des risques collatéraux est la désertion durable des vocations et des talents.

Le CSI-INSB recommande un changement radical et urgent de politique de recrutement pour augmenter de façon significative le nombre de postes pérennes CRCN et ITA au CNRS, notamment à l'INSB, afin de faire face aux enjeux sanitaires et économiques actuels et à venir.

Yaël GROSJEAN

Président du CSI INSB

Recommandation adoptée le jeudi 28 mai 2020
15 votants : 15 oui, 0 abstention, 0 non



Destinataires :

- **Emmanuel MACRON**, président de la République.
- **Edouard PHILIPPE**, Premier ministre.
- **Frédérique VIDAL**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- **Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Economie.

Copies :

- **Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **Alain SCHUHL**, directeur général délégué à la science.
- **André LE BIVIC**, directeur de l'INSB.
- **Olivier COUTARD**, président de la conférence des présidents du Comité national.
- **Dorothée BERTHOMIEU**, présidente du Conseil scientifique.
- **Dimitry PEAUCELLE**, représentant de la C3N.
- **Claudine GILBERT**, présidente du CS INP, **Olivier DRAPIER**, président du CS IN2P3, **Serge SIMOENS**, président du CS INSIS, **Beatrice MARTICORENA**, présidente du CS INSU, **Olivier SANDRE**, président du CS INC, **Nathalie VIENNE-GUERRIN**, présidente du CS INSHS, **Rémi CARLES**, président du CS INSMI, **Isabelle QUEINNEC**, présidente du CS INS2I, **Patricia GIBERT BRUNET**, président du CSI INEE.
- **Boris VAUZELLES**, président de la section 16, **Yves GAUDIN**, président de la section 20, **Hugues ROEST CROLLIUS**, président de la section 21, **Laurent KODJABACHIAN**, président de la section 22, **Eric MARECHAL**, président de la section 23, **Marc BILLAUD**, président de la section 24, **Philippe FAURE**, président de la section 25, **Pascal BARONE**, président de la section 26, **François TROTTEIN**, président de la section 27, **Monique BERNARD**, présidente de la section 28, **Fabrice VAVRE**, président de la section 29, **Franck PICARD**, président de la CID 51, **Anne-Marie HAGHIRI**, présidente de la CID 54.
- **Richard FERRAND**, président de l'Assemblée national, **Gilles LE GENDRE**, président du groupe « La République en marche », **Damien ABAD**, président du groupe « Les Républicains », **Patrick MIGNOLA**, président du groupe « Mouvement Démocrate et apparentés », **Valérie RABAULT**, présidente du groupe « Socialistes et apparentés », **Philippe VIGIER**, président du groupe « Libertés et Territoires », **Jean-Christophe LAGARDE**, président du groupe « UDI & Indépendants », **Jean-Luc MELENCHON**, président du groupe « La France insoumise », **Matthieu ORPHELIN**, président du groupe « Écologie Démocratie Solidarité », **Olivier BECHT**, président du groupe « Agir ensemble », **André CHASSAIGNE**, président du groupe « de la Gauche démocrate et républicaine ».